

LE REDD AU CAMEROUN CONTEXTE ACTIONS ET PERSPECTIVES

présenté par

Dr Amougou Joseph Armathé
Point Focal de la CCNUCC

Ministère de l'Environnement et
de la Protection de la Nature

Yaoundé 7Avril 2010

Plan de l'exposé

- 1- Définition du REDD
 - 2- Pourquoi le REDD
 - 3- Présentation sommaire du Bassin du Congo et des forêts du Cameroun
 - 4- Causes et facteurs de la Déforestation et la dégradation des forêts
 - 5- Estimation des émissions de GES résultant de la Déforestation et Dégradation
 - 6- Soumission des vues des pays de la COMIFAC (principes directeurs)
 - 7- Quelques axes de la stratégie REDD au Cameroun
 - 8- Bénéfices additionnels d'une stratégie REDD
 - 9- Quelques initiatives REDD en cours
- Conclusion

1- Définition des termes

- **REDD:** désigne le processus qui consiste à **Réduire** les **Emissions** de GES dues à la **Déforestation** et la **Dégradation** des forêts (Reducing Emission from Deforestation and forest Degradation)
- **Forêts:** arbres de taille > 5m (2-5); couvert >30% (10-30); superficie: 0,5ha (0,05-1).
- **Dégradation:** perte de la biomasse/baisse du stock de carbone ne conduisant pas à la disparition totale du couvert forestier.
- **Déforestation:** disparition du couvert avec changement d'usage des terres.
- REDD: déforestation, dégradation, conservation et gestion durable des forêts (Accord août 2009)

2- Pourquoi le REDD

- Jusqu'ici, les questions liées aux forêts n'ont pas été suffisamment en compte dans la recherche des solutions climatiques;
- Le MDP valorise plus les projets techniques ou énergétiques (énergie renouvelable, efficacité énergétique, capture de gaz, etc.) que biologiques ou forestiers (séquestration du carbone);

2- Pourquoi le REDD (suite)

- Sur 1028 projets MDP validés, on enregistre 1 seul projet forestier (Chine) (ONFi, 2008);
- Pourtant, au niveau mondial, la déforestation dégradation participe à près de 20% aux émissions de GES;
- Le REDD consiste donc à promouvoir et intensifier mais surtout à valoriser le rôle joué par les forêts et les arbres pour stabiliser les concentrations globales de GES dans l'atmosphère.

3- Présentation sommaire du Bassin du Congo

Le Bassin du Congo, c'est:

- 10 pays: Congo, Burundi, Gabon, Cameroun, Rwanda, Guinée Equatoriale, Tchad, RCA, Sao Tomé et Principe et RDC (l'Angola est actuellement membre observateur);
- 235 millions d'ha;
- Plus de 400 espèces de mammifères;
- Plus de 1000 espèces d'oiseaux;
- Plus de 10000 espèces de plantes dont 3000 endémiques (PFBC, 2005);
- On estime à 0,2% le taux de déforestation et 0,1% celui de dégradation dans le Bassin du Congo (Tadoum, 2008);
- En 1999, les pays du BC décident de se réunir au sein de la COMEAC pour gérer leurs forêts de façon

3- Présentation des forêts du Cameroun

- Les forêts du Cameroun représentent 11% des forêts du Bassin du Congo
- S'étendent sur 19,6 millions d'ha soit 41,3% du territoire national
- Comprennent les forêts denses humides sempervirentes, denses humides semi-décidues, décidues, de galerie, marécageuses et plantations forestières
- Sont divisées en DFP (12.788.026 ha) et DFnP (6.850.974 ha)

4- Causes et facteurs de la Déforestation et la dégradation des forêts

- Croissance démographique et mouvements des populations vers les centres urbains
- Pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis (AIB) dans la zone forestière
- Exploitation illégale de bois d'œuvre
- Exploitation du bois de feu, plus de 70 % de la pop.
- Système d'exploitation forestière industrielle dans les UFA, favoriser par certaines dispositions de la loi forestière encourageant la transformation in situ
- Projets liés au développement du secteur minier (bauxite dans l'Adamaoua, le fer à l'Est, le cobalt dans le Sud Est. (Projets en phase d'élaboration)

4- Causes et facteurs de la Déforestation et la dégradation des forêts (suite)

- Construction des infrastructures routières dans le cadre du désenclavement du pays, en particulier la zone forestière; la route transafricaine Cameroun-Nigéria, Cameroun-RCA dans le contexte du NEPAD et le réseau CEMAC
- Feux de brousse utilisés par les chasseurs et les éleveurs
- Système d'héritage à l'Ouest-Cameroun engendrant le morcellement des parcelles forestières entre les héritiers
- En conclusion, avec les besoins en développement, la pression sur les ressources naturelles et surtout forestières va s'accroître.

5- Estimation des émissions de GES résultant de la Déforestation et Dégradation au Cameroun

- Le taux de déforestation au Cameroun est estimé à 1% (FRA, 2005). Faible par rapport à Amérique Latine, Asie mais supérieur au pays voisins du Bassin du Congo (RCA, Gabon, RDC)
- L'estimation nationale des GES a été faite dans le cadre de la CNI en 2004
- Le secteur de l'utilisation des terres (LULUCF) est le plus émetteur avec 22186 GgECO₂ soit 50,44% des émissions
- Quelques valeurs de stockage de carbone déterminées par IITA Cameroun sur 17 ans (1984-2001): forêts matures 250 tC/ha; forêts secondaires 200 tC/ha et plantations de cacao sous couvert forestier 180 tC/ha
- Pour le suivi du couvert forestier, une convention a été signée avec World Resource Institute (WRI) à travers son initiative Global Forest Watch (GFW), ceci est plus orienté vers le suivi

7- Négociations sur le REDD

- Le processus de négociation sur le REDD a été engagé en 2005 à Montréal (COP11) et devait s'achever en 2009 à Copenhague. Ce point est présent dans ce qu'on appelle **l'Accord de Copenhague**
- Ces négociations ont été initiées par la Papouasie Nouvelle Guinée et les autres pays d'Asie du Sud-Est qui parlaient alors de RED évitée.
- les pays forestiers en voie de développement particulièrement ceux de l'Afrique Centrale se sont rapidement appropriés le concept et ont réussi à y introduire la Dégradation (Bali, 2007), ce qui a donné lieu au REDD.

7- Soumission des pays du Bassin du Congo

- 4 soumissions ont déjà été élaborées : mai 2006, mars 2007, août 2007 et mars 2008. on y retrouve les propositions suivantes:
- considérer la dégradation des forêts au même titre que la déforestation dans le calcul des émissions (acquis à Bali);
- Prendre en considération les spécificités des forêts du Bassin du Congo engagés dans un processus de gestion durable à travers l'institutionnalisation des plans d'aménagement forestier et l'extension du réseau d'aires protégées;
- Créer un fonds pour soutenir et récompenser les efforts actuels des pays du Bassin du Congo dans le maintien des stocks de carbone;

7- Soumission des pays du Bassin du Congo (suite)

- Estimer et compenser les stocks de carbone résultant de l'exploitation des concessions forestières soumises aux principes de gestion durable;
- Soutient un mécanisme basé sur le marché du carbone en obligeant davantage les pays développés à réduire leurs émissions;
- La répartition des fonds entre les pays doit tenir compte des critères suivants: **surface forestière totale, taux de déforestation, surface forestière sous aménagement, surface forestière certifiée et surface des aires protégées.**

7- Soumission des pays du Bassin du Congo (suite)

La soumission du Bassin du Congo se fonde sur les principes directeurs suivants:

- Bénéfices réels pour le climat;
- Responsabilités communes mais différenciées;
- Principe « pollueur – payeur »;
- Souveraineté nationale – Responsabilité intergénérationnelle – Développement durable;

7- Soumission des pays du Bassin du Congo (suite et fin)

- Équité et justice;
- Cout – efficacité;
- Ressources additionnelles;
- Valoriser les services environnementaux rendus par les écosystèmes forestiers;
- Nécessité d'agir rapidement tout en protégeant l'intégrité des mécanismes existant.

Les approches en discussion

Approche Projet / Approche Nationale

- **L'approche projet:** consiste à soutenir directement les projets privés ou publics visant la conservation des forêts. Facilitation de l'accès au financement privé international, basé sur le marché.
- **L'approche nationale:** action au niveau politique et institutionnelle pour réduire le taux de déforestation au niveau nationale.
- Faible capacité institutionnelle des pays en développement qui ne disposent pas de ressources financières ou de la technologie nécessaire pour mettre en œuvre cette approche.
- Toutefois, les pays du Bassin du Congo optent pour une combinaison des deux approches.

Les approches en discussion

Approche basée sur le Marché / sur les Fonds

- L'approche basée sur le Marché a l'avantage potentiel d'une plus grande participation du secteur privé tandis que l'approche Fonds est généralement plus stable et prévisible.
- Ici encore, les parties optent pour une combinaison des deux pour assurer une durabilité des actions et la prévisibilité des flux financiers futurs.

8- Quelques axes de la stratégie REDD au Cameroun

- Mise en place d'une plate forme d'échange entre les ministères concernés (environnement, forêts, agriculture, santé, planification, énergie, transport, mines, industries, élevage et finances), le secteur privé et la société civile
- Développement des zones de protection intégrées dans le domaine forestier permanent (la mise sous protection et sous aménagement durable de certaines UFA non attribuées)
- Renforcement des forêts de production aménagées durablement (promouvoir les techniques d'exploitation à faible impacts, élaboration d'un guide des bonnes pratiques forestières adapté aux UFA, renforcer la capacité opérationnelle de contrôle sur le terrain, généraliser le processus de certification forestière).
- Lutte contre l'exploitation illégale, surtout marquée dans le Domaine Forestier non Permanent (préciser les niveaux de prélèvement, renforcer le contrôle, structurer le marché local, réduire la pression liée au bois de feu)

9- Bénéfices additionnels (hors carbone) du REDD

L'adoption d'une stratégie REDD aurait des conséquences directes sur:

- Connaissance des écosystèmes et la protection de la biodiversité
- Amélioration de la qualité de l'air, eau, sol, santé
- Maintien des structures traditionnelles des populations forestières (pygmées)
- Assainissement du secteur forestier avec une gestion plus rigoureuse et responsable
- Lutte contre l'érosion
- Lutte contre la désertification

10- Quelques initiatives REDD en cours

- FIP de la Banque Mondiale;
- Initiative Norvégienne;
- Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC);
- Initiative Plateau des Guyanes;
- Initiative Anglaise du Bassin du Congo/ADB Tunis;
- UN-REDD (FAO, PNUD, PNUE);
- Programme GEF sur le Bassin du Congo;
- « Amazop Fund » Brésilien;
- FCPF de la Banque Mondiale

Conclusion

- REDD prend de plus en plus forme
- Il est nécessaire d'inclure toutes les préoccupations de développement agricole élevage et urbanisation dans le REDD
- Les populations locales/autochtones doivent être fortement impliquées dans les stratégies REDD
- La mise sur pieds des dispositifs permanents pour le suivi de la dynamique forestière
- Le REDD doit s'intégrer dans un ensemble de solution pour résoudre le problème climatique
- Le REDD est une belle opportunité pour stabiliser le climat planétaire au moyen des solutions naturelles.

**Je vous remercie pour votre
attention**